



## CONFERENCE DES EVÊQUES DU TOGO (CET)

B.P. 348 LOME – TOGO \* Tél. (+228) 22 61 36 29 \* Fax : (+228) 22 61 13 96  
web : [www.ce-togo.org](http://www.ce-togo.org) \* e-mail : [cetogo2013@yahoo.com](mailto:cetogo2013@yahoo.com)

### Message de la Conférence des Evêques du Togo à la veille de l'élection présidentielle

*« Autant que possible, pour ce qui dépend de vous, vivez en paix avec tous les hommes. »*  
(Romains 12,18)

Chers frères et sœurs  
Et vous tous, hommes et femmes de bonne volonté,

Le 22 février prochain, le Peuple togolais ira aux élections en vue de choisir son Président pour un mandat de cinq ans. Au moment où les candidats à la Magistrature suprême s'apprêtent à se lancer dans la campagne électorale, la Conférence des Evêques du Togo a jugé opportun d'adresser aux fidèles ainsi qu'à toutes les personnes de bonne volonté, ce message d'exhortation et de mise au point.

#### **Que l'élection se déroule dans la paix, la transparence et la justice.**

Avant tout, les évêques recommandent aux citoyennes et citoyens *qui prendront la décision d'aller voter*, de faire usage de ce droit dans la paix et le respect, en portant en toute liberté de conscience, leur choix sur celui qui à leurs yeux paraît plus apte à conduire la destinée de notre Pays. Ils exhortent également toutes les institutions impliquées dans ce processus à assumer leur rôle dans la transparence, la justice, la vérité et le respect de la mission qui leur est assignée, afin que celle-ci ne soit émaillée ni de fraudes ni d'aucune violence. La contribution de tous les fils et filles du Togo étant incontournable pour la consolidation de la paix et de la démocratie dans notre pays, laissons-nous guider par la Parole de Dieu et les valeurs de la foi que nous professons.

#### **Appui ou désaveu des candidats.**

Par ailleurs, les évêques demandent aux membres du clergé d'éviter d'apporter leur appui ou de désavouer des candidats au cours des célébrations eucharistiques qui doivent plutôt être des moments de communion avec Dieu et avec les autres.

#### **La mission d'observation du Conseil Episcopal Justice et Paix.**

Au sujet de la demande d'observation électorale présentée à la CENI par le Conseil Episcopal Justice et Paix, les évêques tiennent à rappeler qu'il s'agit non seulement d'un droit reconnu par la Constitution togolaise mais aussi d'une mission ordinaire de toute Commission Justice et Paix rappelée par le Pape Benoit XVI dans l'Exhortation Apostolique « *Africae Munus* » n. 23 : « *Grâce aux Commissions **Justice et Paix**, l'Église s'est engagée dans la formation civique des citoyens et dans l'accompagnement du processus électoral en différents pays. Elle contribue ainsi à l'éducation des populations et à l'éveil de leur conscience et de leur responsabilité civique. Ce rôle éducatif particulier est apprécié par un grand nombre de pays qui reconnaissent l'Église comme un artisan de paix, un agent de réconciliation, et un héraut de la justice.* »



## CONFERENCE DES EVÊQUES DU TOGO (CET)

B.P. 348 LOME – TOGO \* Tél. (+228) 22 61 36 29 \* Fax : (+228) 22 61 13 96  
web : [www.ce-togo.org](http://www.ce-togo.org) \* e-mail : [cetogo2013@yahoo.com](mailto:cetogo2013@yahoo.com)

### **Le refus d'accréditation pour l'observation des élections.**

Un tel droit ayant été exercé à maintes reprises, dans le passé par ledit Conseil Episcopal, les évêques récusent les allégations avancées par le Ministre de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et des Collectivités Locales pour refuser l'accréditation à cet organe ecclésial. Les vraies raisons sont certainement à chercher ailleurs.

S'agissant, en particulier, des accusations de parti pris, la Conférence des Evêques du Togo réaffirme qu'elle n'a jamais adopté de position partisane en faveur ou contre des partis politiques mais simplement appelé au respect de la justice et des valeurs démocratiques figurant dans la Constitution de notre Pays. Ainsi, dans tous ses messages, elle a toujours appelé tous les acteurs à placer le bien commun au-dessus des intérêts personnels ou de leurs partis politiques. Et s'il se fait que ses affirmations sont partagées par certains partis politiques, cela ne signifie nullement que la Conférence des Evêques a été mandatée par ces derniers ou s'est prononcée de connivence avec eux, mais simplement que la vérité est la chose la mieux partagée.

Au sujet de la supposée mobilisation des fonds, le Conseil Episcopal Justice et Paix a clairement indiqué dans son courrier que l'observation qu'elle envisageait d'organiser était totalement gratuite et volontaire. Nulle part il n'a été question de payer les bénévoles qui se sont inscrits pour une telle tâche citoyenne. Jamais ledit Conseil n'a demandé une contribution financière de la part des fidèles et n'entend pas le faire. Sa démarche n'est donc pas à confondre avec d'autres initiatives appelant les citoyens à mobiliser des fonds en faveur d'autres objectifs.

Concernant les allégations de « financements obscurs », les évêques expriment leur vive indignation face à ces propos discourtois qu'ils considèrent comme une insulte adressée à l'Eglise alors que le Ministre de l'Administration Territoriale avait bien reçu le rapport d'activités du Conseil Justice et Paix où figurait un bilan clair de ses financements.

### **Le cadre de responsabilité de la Conférence des Evêques du Togo.**

Les évêques rappellent le communiqué qu'ils avaient émis le 4 juillet 2019, à savoir que seuls les messages et interventions publiés par leur Conférence engagent la responsabilité de cette dernière. S'agissant, en particulier, des questions d'ordre politique, ils gardent précieusement en mémoire les paroles que leur avait adressées le Pape François, lors de la Visite ad Limina, le 11 mai 2015 : « *Je vous encourage à continuer à faire en sorte que l'Eglise prenne la place qui lui revient dans le processus de réformes institutionnelles en cours. (.....) Cependant, il demeure nécessaire de veiller à ne pas entrer directement dans le débat ni les querelles politiciennes* ».



## CONFERENCE DES EVÊQUES DU TOGO (CET)

B.P. 348 LOME – TOGO \* Tél. (+228) 22 61 36 29 \* Fax : (+228) 22 61 13 96  
web : www.ce-togo.org \* e-mail : cetogo2013@yahoo.com

### Exhortation à la paix.

Chers frères et sœurs,

Si les élections constituent un moment important dans la vie d'un Pays, elles ne doivent pas se transformer en une occasion de conflits ni d'affrontements. Voilà pourquoi nous exhortons chaque fidèle, chaque citoyen, à prendre à son compte la belle exhortation de la Lettre aux Romains que nous avons citée au début de ce message : « *Autant que possible, pour ce qui dépend de vous, vivez en paix avec tous les hommes.* » (Romains 12,18)

### Exhortation à la prière.

Afin d'implorer la grâce du Seigneur sur ce moment sensible de notre histoire nationale, nous vous invitons à un triduum de prière les 17,18 et 19 février prochains, notamment en offrant le Saint Sacrifice du Christ et en faisant l'adoration du Très Saint Sacrement à cette intention.

Fait à Lomé, ce 02 février 2020, en la fête de la présentation de Jésus.  
Ont signé,



S.E. Mgr Benoît ALOWONOU  
Evêque de Kpalimé,  
Président de la C.E.T.

S.E. Mgr Nicodème BARRIGAH-BENISSAN  
Archevêque Métropolitain de Lomé et  
Administrateur Apostolique d'Atakpamé.

S.E. Mgr Isaac Jogues GAGLO  
Evêque d'Aného.

S.E. Mgr Jacques LONGA  
Evêque de Kara.

S.E. Mgr Célestin-Marie GAOUA  
Evêque de Sokodé.

S.E. Mgr Dominique GUIGBILE  
Evêque de Dapaong.